

Si vous ne parvenez pas à lire cet e-mail, cliquez [ici](#)



Newsletter 2023 du Plan Régional d'Actions en Faveur des Chiroptères PACA



© Marie Savignac

SOMMAIRE

Actualités régionales
Les outils du PRAC et du PNA
A venir en 2024



ACTUALITÉS REGIONALES

Restauration et mise en place d'une ORE sur un gîte de Murin à oreilles échancrées et Grand Rhinolophe

Découvert en 2007 et suivi annuellement depuis, ce gîte de Camargue abrite une colonie de reproduction avec d'importants effectifs de Grand rhinolophe et Murin à oreilles échancrées. Le bâtiment s'est beaucoup dégradé durant ces quinze dernières années avec notamment la chute d'une partie du toit. La seconde partie risquait de s'écrouler à tout moment, mettant en péril ce gîte majeur d'enjeu national pour la reproduction. Les effectifs de femelles en période de mise bas étaient en chute libre. Dans le cadre du projet France Relance, une concertation a donc eu lieu avec les propriétaires du site pour la conservation de la colonie. Celle-ci a permis de réaliser des travaux pour la rénovation de la partie restante. Nouvelles ouvertures, aérations, nouveau mur, nouvelle toiture, et consolidation de la structure, ce gîte restauré a convaincu pour cette première année: la colonie de mise bas était au rendez-vous pour cette saison 2023.

Elle a également découlé sur la mise en place d'une ORE (l'Obligation Réelle Environnementale), la première de la région pour les chauves-souris !



Financé par



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Animé par

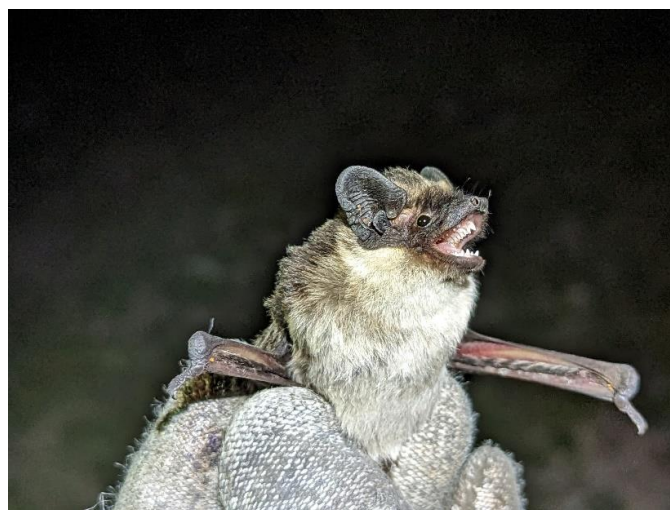


Contact : Alexia Etlin, GCP

Découverte des premiers gîtes de Sérotine bicolore (*Vespertilio murinus*) pour la région Sud-PACA en pierrier, paroi rocheuse et bâti

Le Vespertilion bicolore est une espèce méconnue, notamment au sud de son aire de répartition dans les massifs alpins méridionaux. En PACA, l'espèce est connue uniquement en enregistrement acoustique, aucune observation ne mettait en évidence la présence de l'espèce en gîte dans la région jusqu'en 2023. Cette année-là un radio-track ciblé sur l'espèce est porté par l'association Vesper'Alpes dans le site Natura 2000 du cirque de Morgon. Le bureau d'étude Asellia-écologie et l'ONF apportent un appui technique. Le site est connu comme abritant la Sérotine bicolore depuis 2003 et la première capture d'un individu au niveau du lac par Alexandre Haquart. En 2020 des enregistrements acoustiques sont réalisés par Agnès Vivat et montrent que l'espèce fréquente toujours le site. L'année suivante une capture réalisée dans le cadre de l'étude "Utilisation de la trame verte forestière par les chauves-souris dans les Alpes françaises" menée par l'ONF permet de capturer 5 individus mais les conditions météo ne permettent pas de les équiper. La tentative de 2022 échoue. Cet été 2023 sera donc une concrétisation du projet avec la capture et l'équipement de 2 individus mâles le 26 juillet 2023. Les recherches télémétriques les jours suivant permettront la découverte de 3 gîtes de Vespertilion bicolore dans des contextes très différents. Le lendemain de la capture, l'un des deux individus est découvert sur la berge du lac sous un rocher. Le choix de ce gîte semble être lié au stress provoqué par la capture de la veille. L'individu sera retrouvé 4 jours plus tard le 30 juillet dans la face sud du Pic de Morgon en falaise. Le même jour, une découverte totalement fortuite de 3 individus non équipés d'émetteurs est faite sous la tôle ondulée du toit d'une cabane de berger à proximité en versant nord de la montagne du Joug de l'aigle à 6 km du site de capture. Cette étude aura permis de confirmer la relative plasticité écologique de l'espèce en gîte d'estivage et son caractère à la fois anthropophile et rupestre. De nombreuses questions restent en suspens quant au statut de cette population dans le sud des Alpes, notamment concernant la possibilité d'une reproduction locale.

Remerciement à tous les participants des captures entre 2003 et 2023.



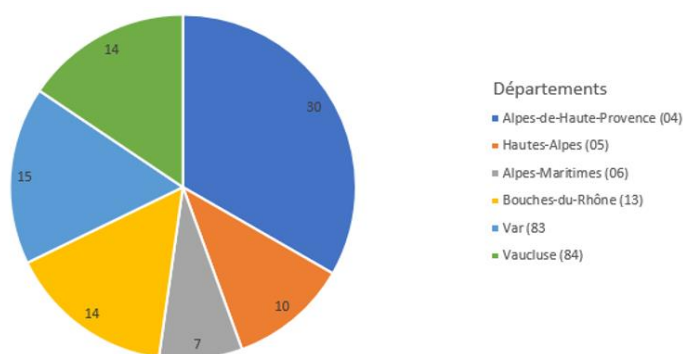
Contact : Vincent Robert,
Vesper'Alpes/Asellia



Seuil des 90 conventions refuges signées en région !

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM), au travers de son programme « Refuge pour les chauves-souris », propose d'accompagner toute personne morale ou physique dans la protection de ces espèces. Un Refuge pour les chauves-souris est une propriété publique ou privée, sur laquelle le propriétaire s'engage moralement à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les Chiroptères. La convention refuge est un excellent outil de sensibilisation.

Le GCP anime ce dispositif en région Sud depuis 2012, et travaille au déploiement de ces refuges, avec l'appui de partenaires. A ce jour, 91 conventions refuges ont été signées en région: 34 par des collectivités, 49 par des particuliers, et 8 conventions refuges sur des sites agricoles. Tous les départements sont impliqués dans la démarche. Palme d'or au département 04!



Gestionnaires et animateurs : Vous souhaitez être relai local conventions refuges ?
Propriétaire, collectivité : Vous souhaitez signer une convention refuge sur votre site ?

Contact : Alexia Etlin GCP



"Camargue en bio" : étude de l'effet des infrastructures agroécologiques sur la biodiversité dans les grandes cultures de la plaine camarguaise

La Camargue constitue un paysage à part entière du fait de son caractère de plaine agricole et zone humide majeure. L'intensification de l'agriculture à partir de l'après-guerre a entraîné la conversion massive de milieux naturels en terres cultivées mais également l'utilisation intensive de pesticides et l'homogénéisation des paysages.

L'objectif de ce projet, mené par le Tour du Valat et financé par Alpina Savoie, Fondation de France et Biosud, est d'une part, **étudier la biodiversité en grande culture et d'autre part proposer des moyens de la restaurer.**

De multiples actions ont été réalisées dans le cadre de ce projet : des suivis faunistiques (oiseaux, odonates et chiroptères), formation à la régulation biologique, diagnostics agroécologiques chez les exploitant.es du réseau, pose de 65 nichoirs chez 15 agriculteur.ices dont 20 pour les chiroptères, tournage d'une vidéo pour le site "Osez l'agroécologie", production d'une synthèse bibliographique sur les bénéfices de l'agriculture biologique pour la biodiversité. (Rapport disponible sur le portail documentaire de la Tour du Valat).

Le GCP a été mobilisé pour la mise en place d'un protocole d'inventaire sur le volet chiroptères, la formation des chercheurs de la Tour du Valat à la pose d'Audiomoth (enregistreur automatique d'ultrasons) et l'analyse des données récoltées de 2021 à 2023.

Le projet s'est structuré autour de la **thèse de Pierre Mallet**, qui a étudié les **effets de l'hétérogénéité des paysages et des pratiques agricoles sur la conservation de la biodiversité dans les plaines rizicoles de Camargue**. Il montre ainsi que la présence de surfaces et de linéaires semi-naturels ont un effet plus fort sur la biodiversité dans les paysages agricoles intensifs (indice de traitement phytosanitaires (IFT) élevé) mais avec des effets contrastés selon les taxons.

Les oiseaux de lisière forestière sont favorisés par les haies ; les oiseaux paludicoles (de marais) sont favorisés par les roseaux qui poussent dans les canaux d'irrigation et de drainage ; les araignées sont favorisées par les bandes enherbées non-cultivées.

La présence de haies favorise des espèces auxiliaires de culture comme les oiseaux insectivores, mais n'est pas appréciée par les oiseaux de prairies et paludicoles.

Il est donc important de conserver et restaurer des bordures larges et diverses dans leur forme : haies, roseaux, bandes enherbées.

L'analyse des enregistrements acoustiques menés sur le réseau de parcelles disposées sur un gradient de paysage allant de milieu d'openfield intensifs à des parcelles plus riches en infrastructures agroécologique a révélé un riche cortège de 19 espèces de chauve-souris. Nous utiliserons ces données pour mieux comprendre comment le paysage influence la structure des communautés de chiroptères dans les milieux agricoles et comment les agriculteurs peuvent aménager leurs exploitations

pour favoriser le rôle des chauve-souris comme auxiliaire dans la lutte contre certains ravageurs des cultures (e.g; pyrale du riz).

Les parcelles agricoles restent des milieux accueillants pour la biodiversité en Camargue. Néanmoins, on observe une forte hétérogénéité de la biodiversité entre les parcelles et entre les exploitations. Il est constaté que l'agriculture biologique a un effet positif sur la biodiversité.

Ces résultats appuient l'importance **d'adapter la restauration d'IAE au contexte local** de pratiques agricoles et de biodiversité. En Camargue, zone humide plus vaste de France, il apparaît nécessaire de planifier la replantation de haies de façon à ce qu'elles favorisent certaines espèces auxiliaires sans impacter les espèces de zones humides.



Contact : Arnaud Béchet, Tour du Valat



La commune d'Esparron-de-Verdon : engagée pour préserver sa biodiversité : inauguration d'un gîte à chauves-souris et d'un hôtel à insectes

En 2021, la commune d'Esparron-de-Verdon s'est vue attribuer pour 3 ans la reconnaissance «Territoire engagé pour la Nature» (TEN) sous l'égide de l'Agence régionale de la biodiversité.

Le dispositif TEN vise à accompagner et valoriser les actions des collectivités qui s'engagent en faveur de la biodiversité. Avec l'appui du Parc naturel régional du Verdon, la commune a réalisé des aménagements qui ont été inaugurés ce jeudi 23 novembre en présence d'élus du territoire.

La commune s'est donnée un programme ambitieux avec notamment la mise en œuvre d'actions en faveur des chauves-souris. Le Petit rhinolophe est une chauve-souris emblématique du Parc du Verdon. Elle est menacée et en déclin, en particulier

en raison de la disparition de ses gîtes de reproduction. En 2023, avec l'appui du Parc et de l'association Groupe Chiroptères de Provence, les combles inutilisés ainsi que la cave de l'ancienne mairie et école à Albiosc ont été aménagés pour créer un gîte favorable au Petit rhinolophe.

Cet aménagement a été possible grâce aux financements de l'Office français de la biodiversité (Plan « France Relance »), de l'Europe (Next Generation EU) et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un suivi est mis en place et gageons que les premiers locataires s'installeront au printemps 2024 !

Pour ce faire, toutes les conditions sont réunies : un environnement préservé donnant sur le vallon du Bellieux, affluent du Verdon et le Petit rhinolophe est présent sur la commune. Les aménagements ont consisté à créer une ouverture en façade pour l'accès aux combles par les chauves-souris, à assombrir ces dernières et à réaliser un boisseau maçonné pouvant être emprunté par les chauves-souris et reliant les combles à la cave. Ces aménagements ont été réalisés par l'entreprise AMAK. Potentiellement, le gîte pourrait ainsi être utilisé pour la mise-bas des jeunes (volume des combles) comme en hivernage (espace de la cave). Ces différents espaces présentent ainsi un gradient thermique qui peut être très favorable, voire indispensable pour l'installation d'une colonie de petits rhinolophes. Ainsi une colonie pourra se déplacer dans le gîte pour rechercher soit des températures plus chaudes ou à contrario plus fraîches en fonction de la température extérieure.

Le suivi du gîte sera effectué par le Parc naturel régional du Verdon.



**Contact : Dominique Chavy, Parc
Naturel Régional du Verdon**



Ponts naturels d'Entraigues

Le site d'Entraigues, sur les communes de Vidauban et du Cannet-des-Maures (Var, 82), fait l'objet d'une mise en gestion au CEN PACA sur un territoire de 8ha. La convention de partenariat établie avec l'ensemble des acteurs de ce territoire a pour vocation d'assurer la conservation des enjeux du site mais également sa restauration. Et pour cause, traversé par l'Argens et abritant un contexte de Tuf formant notamment des ponts naturels, le site héberge une colonie de reproduction de chiroptères d'intérêt majeur dans une des nombreuses cavités naturelles du site. Afin d'assurer la conservation de cette nurserie, le CEN PACA a mené notamment un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par sa préservation (production d'électricité, pompage d'eau potable, activité agricole, propriétés privées) pour une fermeture physique du site qui faisait l'objet d'une fréquentation accrue, notamment pour la baignade, en pleine période de reproduction des chauves-souris. Aujourd'hui effective, la fermeture permet de mieux maîtriser la préservation de la colonie sur laquelle les pressions sont nombreuses, notamment suite à l'effondrement d'un des deux ponts naturels de Tuf de 2018.

Le CEN PACA assure le suivi annuel de la colonie depuis plusieurs années, reposant sur le comptage des jeunes sur photographie, au sein de la nurserie. Pour rappel, trois espèces sont présentes dans la grotte d'Entraigues en période de reproduction : le Minioptère de Schreibers, le Murin de Capaccini et le petit/grand murin. Pour cette année 2023 de suivi, le premier passage était prévu fin mai afin de compter les Murins de Capaccini avant leur envol. Cependant, compte tenu de l'important débit d'eau à cette période, le CEN n'a pu obtenir l'autorisation d'accès au site avant le 30 juin, date où le second comptage était initialement prévu. A cette date, les Murins de Capaccini juvéniles étaient tous volants et n'ont donc pas pu être observés. En revanche 214 juvéniles de Minioptère de Schreibers et 39 juvéniles de petit/grand Murin non-volants ont été comptabilisés.



Contact : Vincent Mariani, CEN



Analyses acoustiques chiroptères dans le Parc National des Calanques

Depuis 2020, le Parc national des Calanques et le Groupe Chiroptères de Provence travaillent ensemble dans le cadre de leur convention de partenariat, avec l'objectif de mieux connaître et protéger les chiroptères. Le Parc des Calanques réfléchit notamment à l'élaboration d'une stratégie d'acquisition de données visant l'amélioration des connaissances des sites exploités ou favorables aux chiroptères.

Dans ce cadre, des enregistreurs acoustiques ont été posés par des agents du Parc en 2022 et 2023, au niveau de plusieurs grottes et îles du Parc des Calanques. Il s'agissait de sites à enjeux chiroptérologiques historiques, ou de sites en lacunes de connaissances.

L'analyse de ces enregistrements par le GCP en 2023 a permis de faire plusieurs découvertes :

Stupéfaction, de l'**Oreillard roux**, semble avoir été contacté au niveau de deux grottes en période de reproduction et de transit printanier. Les sons ont été analysés par les acousticiens du GCP, et par Michel Barataud. Les plus proches données connues de l'espèce étant situées au sud du Luberon et du Verdon, il est probable qu'il soit présent dans la Sainte-Baume. Il s'agit donc d'un site où l'espèce serait à découvrir, et les recherches à poursuivre pour confirmer cette information.

Le **Grand Rhinolophe**, espèce très rare dans les Calanques et rare dans les

Bouches-du-Rhône, a été contacté au niveau de deux grottes en périodes de transit. Le **Petit Rhinolophe**, espèce qualifiée de disparue des Calanques et dont les données sont très rares dans les Bouches-du-Rhône, a été identifié au niveau de deux grottes des Calanques en période de transit et de reproduction.

La pose d'enregistreurs dans plusieurs îles des Calanques a permis d'identifier leur utilisation par les chiroptères. L'île la plus éloignée (à 8 km des côtes) s'est même retrouvée fréquentée par 9 espèces. Cela met en évidence un usage des espaces maritimes par les chauves-souris jusqu'alors peu connu. Ces observations interrogent dès lors sur les projets d'éoliennes offshore qui se développent sans intégrer pleinement cette problématique d'évaluation d'impact sur les populations de chauves-souris.



Contact : Fabien Revest , Parc
National des Calanques



Projet emblématique en faveur des chiroptères sélectionné dans le cadre de l'AAP "Eau et Biodiversité"

L'Agence de l'Eau lance chaque année à travers son 11^{ème} programme Sauvons l'eau, un AAP visant à restaurer la continuité écologique et les habitats au sein de la trame turquoise (interaction entre la trame verte et bleue) *. **55 M€ sont dédiés dans ce cadre sur la période 2019 – 2024** avec des enveloppes consacrées de plus en plus importantes au fil des années.

L'AAP « Eau et Biodiversité » 2024 a été lancé le 1^{er} novembre 2023 et se clôturera le

31 avril 2024, avec une enveloppe dédiée à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée Corse de 10 M€. L'objectif est de restaurer les continuités et habitats secs et humides au sein de la trame turquoise. Un guide méthologique d'aide à la définition d'une stratégie de restauration de la trame turquoise, est à disposition des maitres d'ouvrages, qui souhaitent se lancer dans ce type de démarche. L'AAP permet également d'accompagner la réduction de la pollution lumineuse le long de la trame bleue ou de la trame turquoise, en complément des actions menées pour restaurer les continuités écologiques.

En PACA, 10 projets ont été retenus en 2023 pour un montant d'aides sollicité de 2.58 M€ sur un montant global de 3.69 M€. On compte notamment parmi les dossiers retenus, le projet Rest-Chir'Eau porté par la Fondation Tour du Valat. Celui-ci vise à mener une « Etude de caractérisation de la fonctionnalité des milieux humides et d'évaluation des enjeux de restauration de la Trame Turquoise de l'ancien Bras de Fer du Rhône par l'étude de l'activité des chauves-souris ». Ce projet va, en effet, chercher à mieux comprendre et caractériser les interactions entre les chauves-souris et les milieux humides dans le but de s'en servir de bio-indicateur (de la fonctionnalité et de l'état de conservation de ces milieux) et permettre ainsi, au sein d'une approche innovante multidisciplinaire et intégratrice, via notamment des actions de science participative, de modéliser la trame turquoise dans laquelle ils s'intègrent avec ses enjeux et apporter des éléments en termes de gestion et restauration.



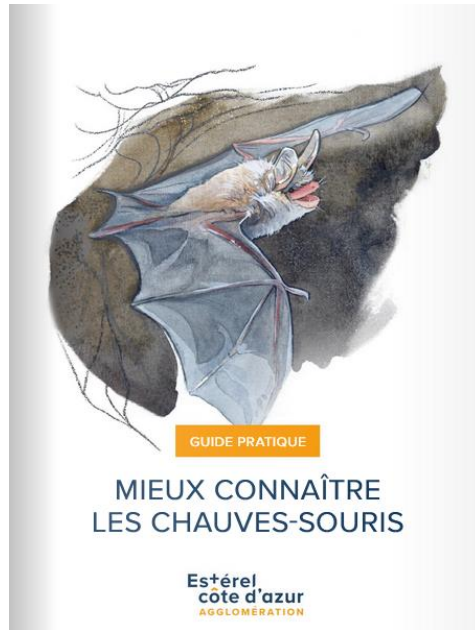
Contact : Cathy-Anna VALENTINI,
Agence de l'Eau RMC

Création d'un livret de sensibilisation

Pour sa 10^e participation à la Nuit Internationale de la Chauve-souris, Estérel Côte d'Azur Agglomération a souhaité éditer un livret de sensibilisation grand public compilant les différentes données sur les chiroptères issues du Plan National d'Actions et des documents techniques créés par la SFEPM et les Groupes Chiroptères de France.

Cette publication, qui sera rééditée prochainement avec quelques ajustements, a pour vocation de répondre aux principaux questionnements et de lever les idées reçues tout en apportant des informations pratiques sur ces belles-de-nuit souvent encore méconnues.

Cliquez sur l'image pour accéder au livret !



Contact : [Marine Texier, Esterel Côte d'Azur Agglomération](#)

Publication d'un livret "Protéger les chauves-souris dans sa commune"

Un livret "Protéger les chauves-souris dans sa commune" a été publié en 2023. Il est co-écrit par le Groupe Chiroptères de Provence et France Nature Environnement. Ce document a pour objectif de donner des outils et des conseils aux maires et élu.es afin de mieux prendre en compte les chauves-souris dans la rénovation des bâtiments publics et avoir des pistes de financement de travaux.

En effet, de nombreuses colonies de chauves-souris sont présentes dans les bâtiments publics des communes (chapelles, églises et cabanons notamment). Ce livret met en évidence que leur présence dans leurs bâtiments est une plus-value pour les communes et que les chauves-souris peuvent être leurs alliées pour la rénovation de leur petit patrimoine bâti, notamment à travers les possibilités de financement des travaux.

Le livret se compose d'une clé décisionnelle auquel le lecteur se réfère pour identifier dans quelle situation le bâtiment public s'inscrit. Il est ensuite renvoyé vers les pages thématiques correspondantes (repérage des chauves-souris, modalités pour les travaux, conditions de présence des chauves-souris, aménagements pour la cohabitation, financements de travaux).

La publication de ce livret s'inscrit dans le cadre d'un projet de restauration des gîtes à Petit Rhinolophe sur les communes du Brusquet et de Draix (04), financé par France Relance et l'Office français de la biodiversité. Dans le cadre de ce projet, la Chapelle de Notre Dame de Lauzière a été rénovée, permettant de protéger la colonie de Petits Rhinolophes et préserver cette chapelle des effets du temps.

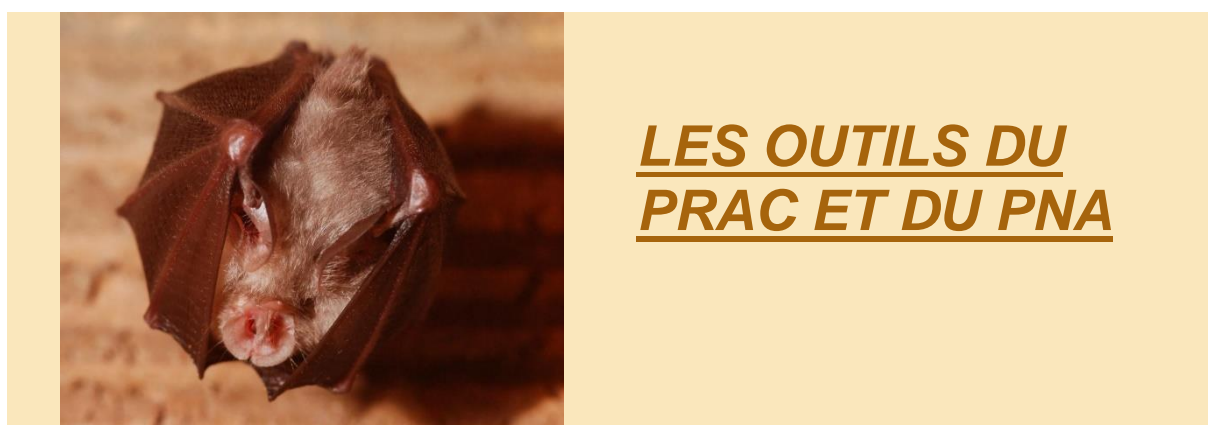
La version papier de ces livrets a été distribuée à plus de 90 institutions de PACA

(communes, communautés de communes, associations, parcs nationaux et régionaux, départements, régions, etc.).

Cliquez sur l'image pour accéder au livret !



Contact : [Alexia Etlin GCP](#)



Comité technique du PRAC 2024 : présentations

Le comité technique du PRAC s'est déroulé en visioconférence la matinée du 14 décembre 2023. Il a réuni 52 acteurs.

A l'ordre du jour, un panel d'interventions courtes sur différentes thématiques des

fiches actions du plan d'actions.

Consultez les supports de présentation en cliquant sur les images ci dessous



Données sensibles chiro et bdd gîtes PACA



Problématique chauves-souris en ville : Molosse espèce sentinelle



Etude de hiérarchisation des gîtes à chiroptères sur le site Natura 2000 de l'Asse



Évaluation de l'efficacité des mesures de lutte contre la pollution lumineuse sur 4 communes de la Plaine du Var



Protection et fermeture de la Grotte de Truebis pour Toulon Provence Méditerranée



Spéléologie et prise en compte des chauves-souris sur le site de La Ripelle



VINCI :
Prise en compte des
chiroptères et travaux

Prise en compte des
chiroptères et travaux



ONF :
Utilisation de la trame verte
forestière par les chauves-
souris dans les Alpes
françaises

Utilisation de la trame
verte forestière par les
chauves-souris dans
les Alpes françaises



Chambre d'agriculture
13 :
Actions agroécologiques
sur les Bouches-du-Rhône

Actions
agroécologiques sur les
Bouches-du-Rhône

[Contact : Alexia Etlin GCP](#)

Plateforme des actions en faveur des chiroptères PACA

La plateforme des actions en faveur des chiroptères PACA a vu le jour fin 2022. Il s'agit d'un outil permettant de **valoriser, bénéficier et faire bénéficier** les acteurs du territoire de **retours d'expériences** sur les actions répondant aux objectifs du PRAC.

A ce jour, 40 actions sont déjà référencées, merci de votre mobilisation !
Pour consulter la plateforme,

[Consulter](#)

Pour contribuer à la plateforme,

[Participer](#)

Ressource documentaire du Plan National d'Actions



Bibliographie : Sur toutes les thématiques liées au PRAC, retrouvez des rapports d'études, thèses, documents de sensibilisation, et plus encore

[Consulter](#)

Médiathèque : Photos libres de droit, vidéos

[Consulter](#)

Publications du PNA : Plans d'actions, retours d'expériences, outils pédagogiques

[Consulter](#)



A VENIR EN 2024

Agenda 2024

Comité technique du PRAC : Le prochain comité technique du PRAC aura la forêt pour thématique. Il se tiendra en présentiel, la date et le lieu vous seront confirmés courant 2024

[Proposer une intervention](#)

Rencontres nationales : Les Rencontres Nationales Chauves-souris de la SFEPM se tiendront à Bourges du 08 au 10 mars 2024.

Comme pour les éditions précédentes, les trois jours seront riches en conférences, communications, table-rondes et ateliers.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 25 février 2024.

[Plus d'informations](#)

3rd International Bat Research Online Symposium : Le symposium aura lieu le 12 mars 2024.

Ce symposium en ligne s'adresse aux scientifiques, aux experts ainsi qu'aux institutions et aux organisations non gouvernementales. L'événement se déroulera en anglais et sera présenté via l'outil de vidéoconférence "Zoom".

Inscriptions possibles jusqu'au 10 mars 2024.

[Plus d'informations](#)

Développer ses compétences en lien avec les chiroptères : Ressources 2024

Formations en ligne :

- Formations acoustiques par Vigie-chiro : [s'inscrire à la newsletter pour être informé](#)
- Webinaires "chauves-souris" Ideal-Co : [infos](#)
- La biologie et la physiologie des Chiroptères d'Europe - SFEPM : [info](#)
- Webinaire 2024 "SOS Médiation" par le GCP : [pré-inscription](#)
- Rester informé : consulter les [newsletters](#) de l'[observatoire national des mammifères](#)

La littérature :

- Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse, édition Biotope
- Encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Delachaux et Niestlé
- Chauves-souris d'Europe, guide Delachaux
- Écologie acoustique des chiroptères d'Europe, édition Biotope

- Mémo pour la détermination des chauves souris en hiver, Natagora
- Clé d'identification illustrée des chauves-souris d'Europe, Dietz & von Helversen

Formations terrain :

- Chiroptères, biologie, écologie, méthodes d'inventaire : [info](#)
- Biodiversité et pollution lumineuse : [info](#)
- Identification et écologie acoustique des chiroptères : [info](#)
- Spéléologie : [info](#)
- Formation Progression sur corde fixe : [info](#)
- Formation capture : [info](#)

A savoir : l'ATEN et l'OFB peuvent proposer des formations sur le thème des Chiroptères. Les structures associatives, groupes chiroptères locaux, peuvent eux aussi proposer des formations sur mesure et transmettre un devis sur demande. Et bien sûr, n'hésitez pas à contacter les [associations locales](#) pour réaliser des sorties terrain !

Le Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères PACA

Déclinaison du **PNA**, le [Plan Régional d'Actions Chiroptères](#) précise les objectifs et les actions prioritaires à mener au niveau régional en faveur des chiroptères. Document stratégique destiné à mobiliser les acteurs et à coordonner les actions, il s'inscrit pleinement dans les objectifs internationaux et nationaux de conservation qui visent à améliorer l'état de conservation des espèces les plus menacées.

Il s'organise autour d'un COPIL en charge de la gouvernance du PRAC et de COTECH thématiques. Ces COTECH visent à partager les connaissances et les retours d'expériences via l'intervention des différents acteurs et d'experts, de produire une stratégie d'action pour chaque thématique permettant à chacun d'envisager une contribution concrète et de favoriser ainsi l'émergence de projets multi-partenariaux. Le Groupe Chiroptères de Provence en est l'animateur pour la DREAL et organise ces comités. Tous les acteurs privés et publics peuvent s'emparer de la stratégie du PRAC Paca, l'intégrer à leurs process et mener leurs actions en faveur des Chauves-souris.

Comment participer :

- Réaliser des actions en lien avec les 10 fiches-objectifs
- Recenser son action sur la plateforme des actions
- Établir des conventions de partenariat pour mener des actions en faveur des Chiroptères
- Participer au bénévolat médiation chauves-souris
- Participer à la veille sanitaire régionale
- Participer comme bénévole pour le suivi des gîtes majeurs

- Être relai local conventions refuges

Pour toute question liée au fonctionnement du PRAC, à son animation, aux financements, aux actions possibles, n'hésitez pas à contacter l'animatrice !

Contact : Alexia Etlin GCP

L'équipe du Groupe Chiroptères de Provence remercie tous les partenaires techniques et financeurs pour leur soutien au PRAC, ainsi que tous les bénévoles, confrères, adhérents, pour leur implication dans la conservation des chiroptères en région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Notre mobilisation commune est plus que jamais indispensable pour améliorer l'état de conservation de ces espèces et réduire les effets dommageables de l'action humaine.

Bonnes fêtes à tous et rendez-vous en 2024 pour de nouveaux projets !

Financé et piloté par:



Groupe Chiroptères de Provence

Rue des Razeaux, 04230, Saint-Étienne-les-Orgues

Cet email a été envoyé à chiropaca_prac@googlegroups.com.

Nous remercions chaleureusement tous les rédacteurs de cette newsletter pour leur mobilisation !

[Se désinscrire](#)



--

Vous recevez ce message, car vous êtes abonné au groupe Google Groupes "Chiroptères PACA".

Pour vous désabonner de ce groupe et ne plus recevoir d'e-mails le concernant, envoyez un e-mail à l'adresse chiropaca_prac+unsubscribe@googlegroups.com.